



**Parc sportif
et scolaire**

Le Bourget

RÉUNION D'INFORMATION : LE PARC SPORTIF ET SCOLAIRE DU BOURGET

Compte-rendu

17 MARS 2021

Intervenants :

Jean-Baptiste BORSALI, Maire du Bourget, Vice-Président délégué aux JOP de l’Etablissement Public Territorial Paris Terres d’Envol

Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Quentin GESELL, Maire de Dugny, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Kamel OUARTI, Directeur général adjoint des services, Ville du Bourget

Amel IDIR, Cheffe de projet nouvelles écoles, SPL Le Bourget Grand Paris

Isabelle VALLENTIN, Directrice générale adjointe, SOLIDEO

Augustin TRAN VAN CHAU, Directeur de projet Village des médias, SOLIDEO

Sandra SYLVAIN, Chargée de projet maîtrise d’ouvrage stratégique, Conseil Département de la Seine-Saint-Denis

Flora DANCOURT, Manager aménagements olympiques et paralympiques, Paris 2024

Animatrice :

Mathilde SAVARY, Directrice de projet, Agence Traitclair

Introduction

La réunion d’information est ouverte par Mathilde Savary, animatrice, qui explique les modalités des échanges et de la participation ainsi que l’ordre du jour :

1. Mot d’accueil
2. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
3. Le projet de réaménagement du parc
4. Point sur les nouvelles écoles
5. Réaménagement des cheminements piétons de la RD932
6. Les prochaines étapes
7. Temps de questions/réponses

Mot d'accueil

Jean-Baptiste Borsali (*Maire du Bourget, Vice-Président délégué aux Jeux Olympiques et Paralympiques de l'EPT Paris Terres d'Envol*) remercie les participants pour leur présence.

Les habitants sont mobilisés pour ce projet qui rentre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Pour que les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 aient lieu, la période des travaux débute cette année pour une livraison en 2024 des nouveaux équipements et du nouveau parc sportif. La ville du Bourget est située au cœur du Cluster des médias qui accueillera les épreuves de tir sur le Terrain des essences à la Courneuve et les épreuves d'escalade qui auront lieu dans le parc sportif et scolaire du Bourget. Les JOP constituent une réelle opportunité pour la ville et lui permettront d'être au cœur d'un événement planétaire réunissant près de 4 milliards de téléspectateurs.

Les JOP laisseront un héritage conséquent à la ville :

- La reconfiguration complète du parc sportif qui s'agrandit, passant de 9 à 13 hectares. En son sein, un nouvel espace vert sera créé pour la ville avec la plantation de plus de 1 000 arbres.
- La construction de deux nouvelles écoles qui répondent aux besoins des familles et à l'augmentation de la population. Les nouvelles écoles pourront accueillir plus d'enfants que le groupe scolaire Jean Jaurès actuel.
- La livraison d'équipements sportifs : un gymnase, deux terrains de football synthétiques, une piste d'athlétisme, une tribune/vestiaires, un complexe tennistique, une piscine, un boulodrome, des city-stades.

En étroite collaboration avec la SOLIDEO, la municipalité et les services de la Ville œuvrent pour la réalisation de l'ensemble de ces éléments.

Durant la phase de chantier, la Ville sera particulièrement attentive à la sécurité de ses habitants et aux nuisances induites (bruits, poussière, circulations, etc.). Ces travaux sont nécessaires mais doivent être les moins dérangeants pour le quotidien des riverains.

Monsieur Borsali rappelle les autres projets de la ville qui contribuent également à sa transformation : la création d'un parvis devant l'hôtel de ville, la végétalisation de la cour de l'école Saint-Exupéry, le réaménagement et la rénovation du square Charles de Gaulle.

Stéphane Troussel (*Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis*) remercie l'ensemble des participants et les équipes présentes.

Les JOP transforment l'ensemble du secteur de la Seine-Saint-Denis, ces réunions publiques d'information sont d'excellents canaux de communication pour continuer à informer les citoyens et les acteurs du territoire.

Le secteur autour du Bourget est un secteur en développement et d'intérêt départemental majeur permettant d'œuvrer au développement de la Seine-Saint-Denis. De réelles opportunités existent au Bourget avec l'arrivée des transports, la rénovation du Musée de l'Air et de l'Espace, l'extension du Parc des expositions. Pour l'ensemble de la zone métropolitaine, la candidature pour les JOP 2024 a donc consolidé ces opportunités et le rôle moteur du secteur pour la Seine-Saint-Denis.

Le futur parc sportif et scolaire du Bourget, les opérations de requalification urbaine et des axes routiers sont au programme. Le Département est associé aux axes routiers notamment l'axe majeur RD932 (ou ex-RN2) coupant aujourd'hui la ville du Bourget et qui va devenir un boulevard olympique permettant de relier Paris au Village des médias. Le Département souhaite requalifier la RD932 en un axe apaisé, plus confortable avec des cheminements piétons et de nouveaux aménagements cyclables, la végétalisation du boulevard, la facilitation des traversées. D'autres axes routiers seront également requalifiés (RD30, RD50, RD114).

Quentin Gesell (*Maire de Dugny, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris*) remercie l'ensemble des participants et les équipes présentes.

Les JOP sont une chance pour nos villes, pour notre territoire et son identité. En 2024, nos villes seront des villes olympiques qui bénéficieront d'un héritage conséquent ce qui est une chance pour le territoire. Cet événement profite en effet aux habitants de la Seine-Saint-Denis notamment avec le nouveau parc sportif du Bourget qui sera relié à la Ville de Dugny grâce à la mise en place de la passerelle dédiée aux circulations douces (piétons, cycles). Les circulations vers les autres parcs départementaux (Aire des vents, parc départemental Georges-Valbon) seront également facilitées. La passerelle est réalisée grâce au soutien financier de la Métropole du Grand Paris de 4 millions d'euros.

Isabelle Vallentin (*Directrice générale adjointe, SOLIDEO*) salue l'ensemble des intervenants, des participants et les remercie pour leur présence. Depuis 3 ans, la SOLIDEO est un établissement public d'aménagement qui a la charge de veiller à la livraison de l'ensemble des ouvrages olympiques qui formeront l'héritage des JOP. La SOLIDEO est à la fois le garant de l'aménagement de la ZAC « Cluster des médias » et le responsable en tant que maître d'ouvrage des équipements sportifs du Bourget (le gymnase, les terrains de foot, les terrains de tennis). La maîtrise d'ouvrage sur les écoles et la piscine du parc sportif est assurée par la Ville du Bourget.

La présentation de ce soir est dédiée à ces équipements ainsi qu'aux espaces publics réalisés par la SOLIDEO et par le Département de la Seine-Saint-Denis. L'année 2020 a permis de préciser les fonctions du parc des sports en termes olympiques et d'avoir une nouvelle orientation. En effet, en septembre 2020, le CIO et Paris 2024 ont décidé que le parc sportif accueillerait les épreuves d'escalade.

Mathilde Savary remercie les intervenants et rappelle qu'une réunion publique d'information sur les chantiers et les travaux portée par la Ville du Bourget aura lieu le 24 mars 2021 à 18h30.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Flora Dancourt (*Manager aménagements olympiques et paralympiques, Paris 2024*) présente « Paris 2024 » qui est l'organisateur de l'évènement. Les installations pour les JOP seront temporaires et événementielles.

Flora Dancourt présente les cartes des sites de compétition des phases olympiques et paralympiques. Certaines modifications programmatiques ont été apportées en raison du contexte sanitaire. Paris 2024 a optimisé au maximum le projet avec deux critères importants : l'environnement et le financement.

Les changements sur le site du Bourget concernent le remplacement des épreuves de volley par les épreuves d'escalade, avec la pérennisation de murs d'escalade dans le gymnase.

L'escalade est un sport en vogue qui est rentré dans les JOP avec deux compétitions : la vitesse et le combiné bloc et difficulté. En ce qui concerne l'héritage, le gymnase aura trois murs d'escalade qui seront conservés après les JOP.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de Paris 2024 : <https://www.paris2024.org/fr/>

Le projet de réaménagement du parc

Augustin Tran Van Chau (*Directeur de projet Village des médias, SOLIDEO*) présente l'ensemble des acteurs impliqués dans la ZAC « Cluster des médias ». Le projet s'implante sur trois villes (Dugny, Le Bourget, La Courneuve) sur 70 hectares.

En ce qui concerne les évolutions du parc sportif et scolaire du Bourget, la SOLIDEO a acheté le site du CEREMA permettant d'agrandir le parc de 4 hectares. Au sein de ce périmètre, l'ensemble des équipements sportifs seront reconstruits pour les JOP 2024 et les épreuves d'escalade.

Lorsque les installations provisoires seront démontées après les JOP 2024, la SOLIDEO terminera les aménagements du cœur du parc.

La programmation du parc en 2025 comprend :

- 1 nouveau gymnase avec le mur d'escalade
- 1 boulodrome intérieur et 1 boulodrome extérieur
- 1 aire de jeux et de pratiques libres, des city-stades
- 7 courts de tennis et 1 club-house
- 1 terrain d'honneur avec piste d'athlétisme, tribunes et vestiaires, et 1 terrain d'entraînement
- 1 piscine

- 2 nouvelles écoles
- 1 nouvelle passerelle piétons – vélos pour rejoindre Dugny

Les objectifs de ces aménagements sont de conforter et développer les usages, de créer de nouveaux lieux de vie et d'offrir de nouveaux espaces verts.

En termes de planning :

- Mise en service en **septembre 2022** : les deux nouvelles écoles
- Mise en service **décembre 2022** : le terrain d'honneur et les tribunes, trois premiers courts de tennis et un club house
- Mise en service **début 2024** : la piscine
- Mise en service **avril 2024** : le terrain d'entraînement
- Mis en service **fin 2024** : le gymnase avec la Structure artificielle d'escalade (SAE)
- Mise en service **décembre 2025** : le parvis d'accueil, le cœur du parc avec les aires de jeux ainsi que les 4 derniers courts de tennis (après démolition de l'actuelle piscine par la Ville)

Augustin Tran Van Chau présente la programmation du gymnase et la nouvelle passerelle reliant la Ville du Bourget et à la Ville de Dugny.

Temps intermédiaire de questions/réponses :

La destruction/relogement du Centre Educatif et Culturel du Bourget (CECB) existant n'apparaît pas dans votre planning de réalisation. Faut-il s'en inquiéter ?

Jean-Baptiste Borsali explique qu'une somme a été votée cette année au Conseil Municipal pour la relocalisation dans l'actuel Espace éducatif et scolaire Maurice Houyoux, près de l'école Jean Jaurès et du stade. La relocalisation de CECB est un sujet géré par la Ville.

En ce qui concerne la question de l'héritage, quels sont les délais de fin de travaux ?

Augustin Tran Van Chau précise qu'une fois les installations provisoires de Paris 2024 seront démontées après la fin des JOP, la SOLIDEO reprendra les travaux à partir du quatrième trimestre 2024 et pour une livraison en 2025 des derniers équipements. Une partie d'entre eux sera opérationnelle avant les Jeux et ne nécessitera pas de travaux supplémentaires à l'issue de l'événement.

Quand pourrons-nous avoir connaissance des projets architecturaux choisis pour les équipements ?

Les consultations viennent d'être lancées, avec une première phase de candidature qui permettra de sélectionner des groupements admis à remettre une offre. **Augustin Tran Van Chau** explique que sur la fin de l'année 2021, les projets seront plus précis.

Pouvons-nous avoir des précisions sur les places de parking prévues à proximité du parc ainsi que sur la circulation des voitures ?

A partir d'une carte, **Augustin Tran Van Chau** explique que le cœur du parc est composé d'espaces dédiés aux piétons, aux sportifs et autres usagers. Seuls les véhicules de secours accéderont au parc.

Les circulations des voitures se feront autour du parc : la voie de l'Aéropostale sera reliée à la rue de l'Égalité par une nouvelle voirie, qui longera les nouveaux courts de tennis et passera entre le nouveau terrain d'honneur et la nouvelle piscine. Au niveau des places de stationnement, la rue Roger Salengro sera prolongée afin de desservir les nouvelles écoles, avec un système de stationnement équivalent à la portion actuellement existante de la rue Salengro. Enfin, un parking sera construit à proximité de la nouvelle piscine.

Focus sur le projet de la Piscine :

Kamel Ouarti (*Directeur général adjoint des services, Ville du Bourget*) présente le projet de la piscine. La piscine actuelle date de 1990 et est vieillissante. La Ville du Bourget a saisi l'opportunité des JOP et de la reconfiguration complète du parc sportif pour proposer une nouvelle piscine répondant aux besoins des Bourgetins.

Le coût de la future piscine est évalué à 15 millions d'euros, ce futur équipement n'est pas financé dans le cadre des JOP et la Ville a recherché des subventions auprès de financeurs potentiels. Aujourd'hui, le plan de financement est quasiment sécurisé et permet de récupérer 80% de subventions auprès de l'État dans le cadre du Plan de relance, auprès du Conseil départemental et du Conseil régional dans le cadre de leurs Plans piscine, auprès de l'Agence nationale du Sport et auprès de la Métropole du Grand Paris.

La piscine répondra aux besoins des Bourgetins et des Dugnysiens :

- Un bassin sportif de 25 mètres de long, avec 6 couloirs de nage contre 5 couloirs aujourd'hui ;
- Un futur bassin d'apprentissage/ludique de 250 m² contre 120m² actuellement ;
- Une lagune de jeux pour les enfants de 80 m² ;
- Des gradins avec 150 places assises ;
- Un solarium extérieur minéral ;
- Un solarium extérieur végétal.

Les circulations dans la piscine seront retravaillées pour permettre une meilleure gestion des flux. Les vestiaires seront redimensionnés afin d'accueillir de manière satisfaisante l'ensemble des publics (scolaires, associations...).

En ce qui concerne le calendrier, aujourd'hui la finalisation du plan de financement amène le lancement des procédures de consultation avec un démarrage des travaux courant 2022 et la livraison de la piscine courant 2024.

Point sur les nouvelles écoles

Amel Idir (*Cheffe de projet nouvelles écoles, SPL Le Bourget Grand Paris*) présente les nouvelles écoles. La SPL Le Bourget Grand Paris est la société mandatée par la Ville du Bourget pour piloter ce chantier. Ce projet est le premier projet réalisé sur le secteur du parc des sports. C'est une opération tiroir qui consiste en la construction de 2 nouveaux groupes scolaires dans un premier temps pour permettre la démolition des écoles Jean Jaurès actuelles. Démolition rendue nécessaire par le besoin d'aménager le parvis d'accès au site de compétition d'escalade et à terme d'aménager l'espace qui accueillera les city-stades et les boulodromes.

Ces nouveaux groupes scolaires seront construits sur l'actuel terrain d'honneur de football.

Chacun des nouveaux groupes scolaires accueillera une école élémentaire et une école maternelle à taille humaine, plus facilement gérable.

Le projet est issu d'une consultation de Conception-Réalisation (architecte et constructeur), la Ville a choisi un projet avec une architecture sobre mais qui présente les espaces les plus confortables et le fonctionnement le plus rationnel.

Du point de vue du programme, le même nombre de classes que sur l'école Jean Jaurès sera restitué avec en plus une classe supplémentaire en maternelle et une classe supplémentaire en élémentaire, et une possibilité d'extension à terme.

Les cours d'école seront plus végétalisées avec des jardins pédagogiques, des jeux en bois, des espaces calmes pour les enfants.

Le projet vise également des objectifs en matière d'excellence environnementale avec :

- Le label Passiv Haus visant à réaliser des bâtiments économes en énergie ;
- La démarche BDF (Bâtiment Durable Francilien) garantissant des bâtiments durables ;
- La certification E2C1 (Energie et Carbone) respectant les dispositions de la loi relative à la transition énergétique.

Le futur parvis concentrera toutes les entrées aux écoles. Les nouveaux accès se feront à partir de l'avenue Baudoin et de la rue de la République, ainsi qu'un accès par la rue Salengro. Dans cette même rue, des stationnements seront créés, dédiés aux équipes des écoles et ouverts au grand public en dehors des heures scolaires.

La Ville du Bourget réalise les écoles et la SOLIDEO réalise les espaces publics alentours (le parvis et la rue Salengro prolongée).

En termes de calendrier :

- Avril à mai 2021 : travaux préparatoires
- Juin à décembre 2021 : travaux de gros œuvre et superstructure
- Janvier à juin 2022 : travaux de second œuvre
- Juillet 2022 : fin des travaux / passage de la commission de sécurité
- Août 2022 : déménagement
- Septembre 2022 : rentrée scolaire dans les nouveaux locaux.

Temps intermédiaire de questions/réponses :

Pourrions-nous avoir un plan plus précis de l'implantation des écoles par rapport aux habitations de l'avenue Baudoin ?

Amel Idir précise que les écoles sont à bonne distance de l'arrière des pavillons (à 8m).

Pour la résidence rue de l'Égalité, les habitants auront vue sur l'école mais un écran végétal est prévu entre la cour d'école et la résidence.

En ce qui concerne les établissements scolaires, les infrastructures seront-elles accessibles durant les travaux ?

Augustin Tran Van Chau explique que l'objectif fixé avec la Ville du Bourget est de garantir la continuité des pratiques sportives. Une opération tiroir consiste à construire des nouveaux équipements avant de pouvoir démolir les anciens.

Le plan de circulation sera adapté et évoluera tout au long du chantier. Aujourd'hui, l'accès à l'école rue Salengro se fait par la rue des Jardins. Au fil du temps, les accès évolueront et la réunion du 24 mars permettra d'éclaircir ces questions. Une communication spécifique est également prévue pour rappeler les règles de sécurité autour des chantiers ainsi que des actions de sensibilisation à destination des scolaires.

Kamel Ouarti précise que le maximum sera fait pour garantir l'accès aux équipements sportifs. L'espace éducatif et sportif (EES Maurice Houyoux) accueille beaucoup de pratiques et restera ouvert tout au long des travaux puisqu'il n'est pas impacté par le projet.

En ce qui concerne la pratique du jogging, il sera possible de courir autour de l'actuel terrain synthétique, ce qui représente environ 400 mètres.

Pouvons-nous avoir des précisions sur les stationnements prévus pour la desserte des enfants dans les écoles ?

Augustin Tran Van Chau explique que des stationnements sont prévus pour accompagner les écoles. Le stationnement sera ouvert au public en dehors de l'ouverture des établissements scolaires et sera dédié aux équipes lors des horaires d'ouverture.

Une question concerne la protection auditive et visuelle entre les écoles et les pavillons d'habitation.

Amel Idir précise que les écoles sont à 8 mètres des pavillons. Une bande plantée est prévue sur toute la longueur des écoles côté pavillons. Une clôture sera également installée tout le long des écoles.

Réaménagement des cheminements piétons RD932

Sandra Sylvain (*Chargée de projet maîtrise d'ouvrage stratégique, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis*) présente le réaménagement des cheminements piétons RD932 (ex-RN2). Le département accompagne l'ensemble de ces projets et notamment l'accueil des JOP 2024 par le réaménagement de l'avenue de la Division Leclerc (RD932).

L'objectif est de créer une liaison agréable sur l'ensemble du linéaire car aujourd'hui l'axe est vécu comme une coupure dans la ville et concentre un nombre important de circulations. Cela passe par :

- L'amélioration des conditions de déplacement des modes actifs pour la desserte des sites Olympiques et Paralympiques du Village des médias ;
- L'amélioration de la qualité de vie des riverains ;
- L'augmentation des espaces plantés et désimperméabilisés.

En ce qui concerne la répartition des différents usages, aujourd'hui les espaces dédiés à la circulation automobile représentent 35 mètres de large, soit 51% de l'espace. Le projet a pour objectif d'accroître significativement la part de l'espace réservé aux piétons. Le souhait est d'éloigner le bruit des voitures et de mettre en place un éclairage public plus urbain, pour assurer la sécurité des piétons et riverains.

Au niveau de l'Hôtel de Ville, les arrêts de bus seront remis les uns en face des autres afin de faciliter la compréhension. L'éclairage des stations de bus sera changé afin garantir une sécurité supplémentaire pour les usagers. Un marquage spécifique, avec une couleur de revêtement différente permettra une meilleure lisibilité entre les usagers. Trois plateaux seront créés pour les traversées piétonnes : au niveau du Marché, de l'Eglise Saint-Nicolas et de la Place du 11 novembre.

En termes de calendrier :

- 2^e trimestre 2021 : information/concertation avec les riverains sur le projet ;
- 1^{er} trimestre 2022 : début des travaux ;
- 2022-2023 : travaux d'aménagement ;
- 1^{er} trimestre 2024 : fin des travaux.

Jean-Baptiste Borsali ajoute que l'héritage pour la Ville du Bourget concerne également le cœur de ville et plus spécifiquement la nationale 2. Les JOP sont un formidable accélérateur de projets et de rénovation. Grâce aux crédits alloués par la SOLIDEO, le Département peut réaménager la nationale 2. Les trottoirs seront plus larges, plus propres. De multiples stationnements seront créés et favoriseront l'accès aux commerces, notamment avec la mise en place d'un parking souterrain.

Les travaux vont générer des nuisances mais l'avenue de la Division Leclerc sera refaite à neuf avant 2024 et répondra aux attentes des citoyens. Les JOP accélèrent le travail de rénovation pour la Ville du Bourget.

Temps intermédiaire de questions/réponses :

Une question concerne les traversées piétonnes et la présence de feux de circulation pour le cœur de ville.

Sandra Sylvain explique que des feux de circulation seront mis en place pour l'ensemble des carrefours. Le Conseil départemental souhaite mettre en place une période d'expérimentation pour les traversées piétonnes sur plateaux. Il y aura deux voies de circulation dans chaque sens, qui seront plus étroites afin de réguler la vitesse des voitures et de mettre en place une vitesse adaptée à un cœur de ville. Néanmoins, dans le cas où l'expérimentation ne serait pas fructueuse, le Département a prévu le nécessaire pour installer des feux de circulation au plus vite.

Est-ce que des passerelles ou des tunnels pour piétons sont prévus ?

Sandra Sylvain précise qu'il n'est pas prévu la mise en place de passerelles ou de tunnels qui ne correspondraient pas avec le projet de cœur de ville. L'objectif est de favoriser les mobilités douces.

Jean-Baptiste Borsali rappelle qu'une demande par la municipalité de fermeture de deux tunnels a été faite au niveau du square Charles de Gaulle et au niveau de l'Eglise Saint-Nicolas car ils étaient inutilisés et non sécurisés. Pour la rénovation de la nationale 2, l'idée est de faire en sorte que la circulation soit plus fluide et de réduire les traversées des poids-lourds.

Les prochaines étapes

Augustin Tran Van Chau rappelle les prochaines étapes :

Des rencontres spécifiques

- Avec les publics scolaires pour sensibiliser à la sécurité autour des chantiers et les associer au projet
- Avec les riverains du parc sportif et scolaire pour les informer sur les travaux et minimiser les impacts du chantier : le mercredi 24 mars 2021 à 18h30
- Avec les associations sportives en lien avec la Ville pour assurer une continuité de la pratique sportive tout au long des chantiers

Une phase de participation citoyenne

- Une phase de participation citoyenne sur le parc sportif et scolaire en 2022 autour de la question des usages

Pour vous informer pendant les travaux :

- Une adresse mail : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr
- Un site Internet : www.projets.ouvrages-olympiques.fr
- Une newsletter sur abonnement : inscription depuis le site Internet
- Une lettre d'information « lesnews », des flyers « infotravaux » (en boîtes aux lettres, mairies, médiathèques...).

Pour conclure, Jean-Baptiste Borsali remercie l'ensemble des participants. Les grands travaux évoqués durant cette réunion vont changer l'image de la Ville du Bourget et vont permettre aux Bourgetins de se réappropriier l'espace public.

*** FIN DE LA REUNION ***